

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TRANSPORTS URBAINS SOISSONNAIS (SITUS)

8 Rue de la Buerie – 02200 SOISSONS
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
Séance du mardi 26 Février 2019

L'an deux mille dix-neuf, le Mardi 26 Février à 18h30 minutes, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Transports Urbains Soissonnais, régulièrement convoqué par le Président Didier BODA, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances (Boutique Bus, 8 Rue de la Buerie à SOISSONS).

Date de la convocation :

16 Février 2019

NOMBRE DE MEMBRES		
Membres en exercice	Membres présents	Qui ont pris part à la délibération
12	9	9

Ont pris part au vote : Mme CORDEVANT, Mme ZANUTTO-LEFEVRE, M. BODA, M. ENGRAND, M. GAGE, M. LEFEVRE, M. LEMOINE, M. PAILLETTE, M. TORDEUX.

Installation au Comité Syndical du S.I.T.U.S d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant conformément aux statuts du Syndicat (mixte) Intercommunal des Transports Urbains Soissonnais.	Rapport
	N°2

Comme suite à la démission de Monsieur Philippe du Roizel, Maire de Chaudun, et au décès de Monsieur Noël Chenu, Maire de Rozières sur Crise, il a été procédé à de nouvelles élections dans ces dites communes.

Conformément à l'article 8 des statuts du SITUS, les nouveaux Conseils Municipaux de ces deux communes ont élu leurs représentants titulaires et suppléants.

Il s'agit de Monsieur Jérôme Aubert (titulaire) et de Monsieur Fabrice MUTTERER (suppléant) pour Chaudun et de Monsieur Gérard TASSERIT (titulaire) et de Monsieur Louis-Jean Leclercq (suppléant) pour Rozières sur Crise.

Dans leur collège respectif, ont été élus comme délégué titulaire au SITUS, Monsieur Jérôme Aubert, Maire de Chaudun, et comme délégué suppléant, Monsieur Louis-Jean Leclercq, Maire de Rozières sur Crise.

Aussi, ce jour, il est procédé à leur installation au sein du Comité Syndical du SITUS.

Avis favorable unanime des membres du Bureau Syndical

DELIBERATION

Conformément à l'article 8 des statuts du Syndicat (mixte) Intercommunal des Transports Urbains Soissonnais (SITUS), ont été installés, ce jour, Monsieur Jérôme Aubert, Maire de Chaudun, comme délégué titulaire et Monsieur Louis-Jean Leclercq, Maire de Rosière sur Crise comme délégué suppléant, au Comité Syndical du SITUS.

Et ont signé au registre les membres présents

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE
DE SOISSONS
28 FEV. 2019

Affiché, le 28 FEV. 2019
Pour extrait conforme,

